

REPUBLIQUE DU CONGO

du 29 Mai 1996

DECRET N° 96-247 /MFPSS/DGFF/DGCA/SIV

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CAR-
RIERES ADMINISTRATIVES

portant promotion au titre de l'année
1988 de certains Ingénieurs d'Agriculture
des Cadres de la Catégorie A, Hiérar-
chie I des Services Techniques (Agriculture)
en tête: YOULOU Ephrem Cyr
Dieudonné.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant réfon-
te du Statut Général de la Fonction Publique ;
(/u le Décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 fixant le Statut
Commun des Cadres de la Catégorie A, des Services Techniques ;
(/u le Décret n° 62/130/IF du 9 Mai 1962 fixant le
régime des rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 règle-
mentant l'avancement des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet
1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994

D.G.B.

suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un
avancement, d'un reclassement, d'une révision de situation administra-
tive ou tout autre promotion ;
(/u le Décret n° 95/25 du 13 Janvier 1995 portant nomi-
nation du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 95/26 du 22 Janvier 1995 portant nomi-
nation des Membres du Gouvernement ;

D.G.C.F.

(/u le Décret n° 95/27 du 22 Janvier 1995 portant nomi-
nation des Ministres Délégués, Membres du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 95/32 du 2 Février 1995 portant orga-
nisation des intérimaires des Membres du Gouvernement ;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le ré-
gime sur la solde des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 96-246 /MFPRA/DGFF/DGCA/SIV du
29 Mai 1996 portant inscription au Tableau d'avancement au titre de
l'année 1988 de certains Ingénieurs d'Agriculture des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) ;
(/u la lettre n° 1506 du 5 Octobre 1994 du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;

DECRETE :

.../...

mf

Article 1er : Sont promus aux échelons ci-après de leur grade au titre de l'année 1988, certains Ingénieurs d'Agriculture des cadres de la catégorie I, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) dont les noms et prénoms suivent ~~Acc-~~Néant.

Au 5ème ECHELON, INDICE 1220

YOULOU Ephrem Cyr Dioudonné

P/c du 2 Mai 1988 SDR/T/N.

Au 6ème ECHELON, INDICE 1300

MAMBA Noël Renaud

P/c du 31 Mars 1988 B/v.110

Article 2 : Conformément aux dispositions du décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994 susvisé, cette promotion ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Article 3 : Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de l'application neté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 29 Mai 1996

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage des Eaux et Forêts et de la Pêche,

- Jean Prosper KOYO. -

- Général Jacques Joachim HYOMBY-OMANGO. -

Le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale,

Le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances chargé du Budget et de la Coordination des B.C.,

- Professeur Anaclet TSO MBET. -

- Luc Daniel Adamo MATETA. -

AMPLIATIONS :

JORC.....	1
DGFP/DGCA.....	3
DGFP/BST.....	3
D.G.B.....	1
D.G.C.F.....	1
MAE/D.L.F.J.B.....	2
CRF.....	1

INTERESSES.....	4
DOSSIERS.....	12
SGG/BC.....	2.-